

VERS UNE INDEMNISATION DES VICTIMES D'ESCROQUERIE ?

La lecture de votre messagerie vous annonce une bonne nouvelle : une certaine **Ella HAAS**, responsable comptabilité/audit à Londres, vous informe que vous avez été retenu pour bénéficier d'une indemnisation au titre d'une procédure « scam victimes et paiements de compensations COVID 19 ».

Elle explique : « *Lors des dernières réunions de l'ONU, il était alarmant de voir l'argent perdu par divers individus au profit des escrocs opérant partout dans le monde.* » Afin d'indemniser les victimes, une somme forfaitaire de 95 000 dollars US va être versée à chacune des 150 personnes recensées, dont vous-même.

Ella HAAS suit personnellement le bon règlement des indemnisations et c'est pourquoi elle vous communique son adresse mél personnelle (ellea.haas62@gmail.com) pour la contacter. Elle vous promet un règlement dans les 48 heures.

Ne rêvez pas : il s'agit d'une belle arnaque internationale. Si vous répondez à ce message, attendez-vous à recevoir des demandes de paiement successifs au titre de différents frais administratifs, comptables ou fiscaux. Paradoxalement, les victimes d'arnaques vont tomber dans un nouveau piège...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)